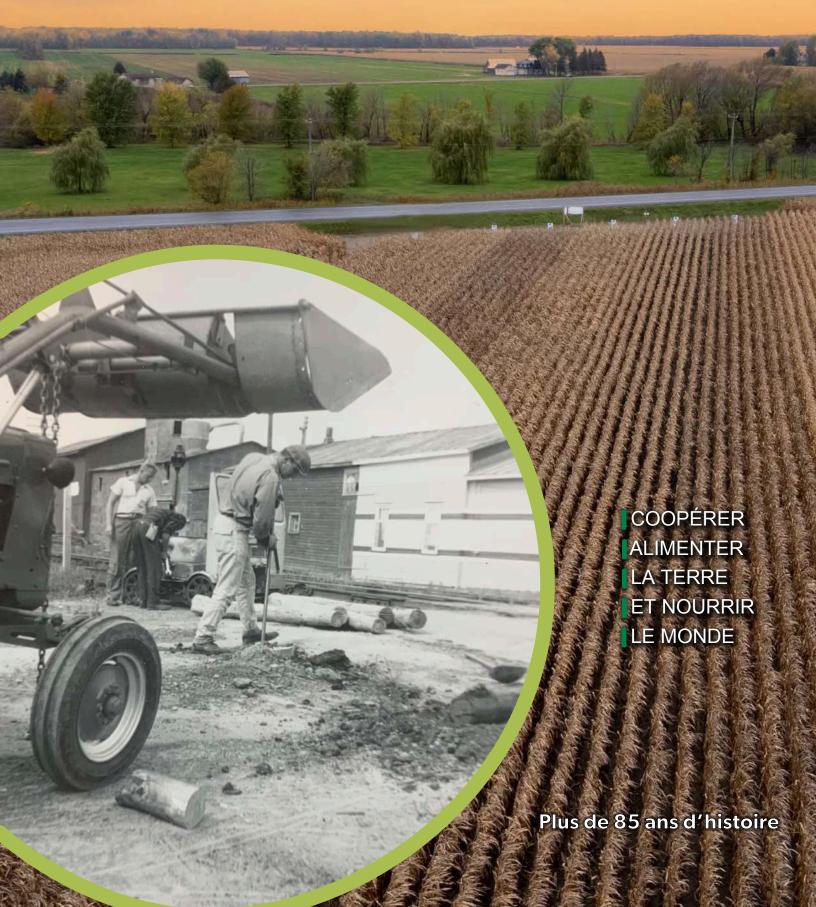


Rapport annuel

2021

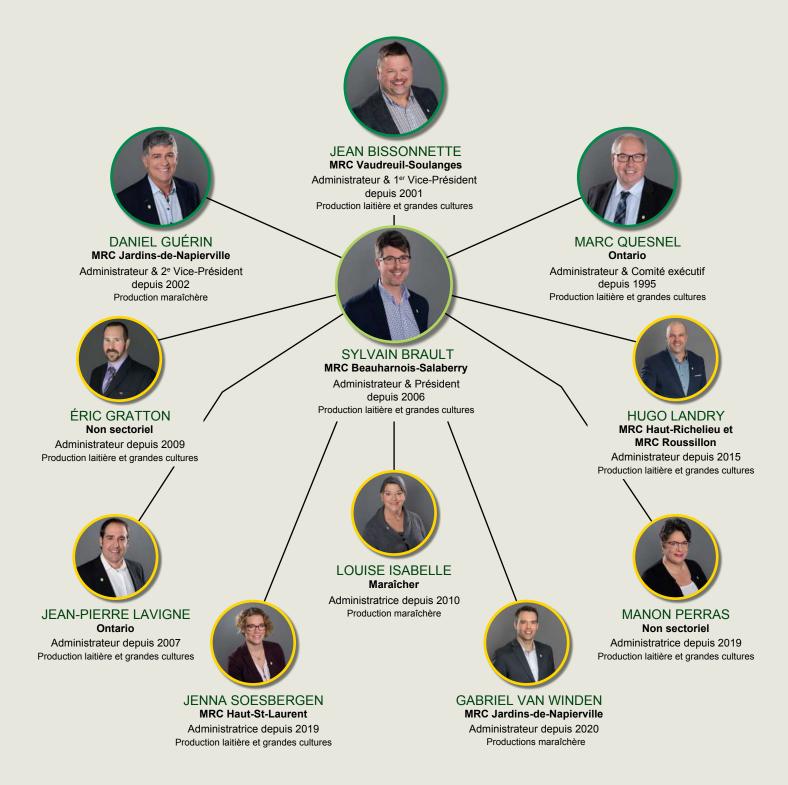




Évolution depuis 2016



NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION





SYLVAIN BRAULT Président

MOT DU PRÉSIDENT

Oui! Déjà 5 ans depuis la naissance d'Uniag Coopérative sous sa forme actuelle.

Née de la fusion de La Coop Uniforce, La Coop AgriEst et La Coop des Frontières en 2016, force est d'admettre qu'à l'intérieur de ses limites géographiques qui sont immuables, la structure de votre coopérative est en constante évolution depuis ses débuts : l'intégration de notre secteur maraîcher avec Norseco, l'adhésion de notre secteur de commercialisation des grains avec Sollio & Grains Québec en compagnie de neuf autres coopératives et, depuis novembre dernier, le partenariat de nos secteurs de productions animales et de productions végétales dans un partenariat régional avec Sollio Agriculture. Malgré toutes ces associations, Uniag a quand même réussi à se forger une identité qui lui est propre à travers ses places d'affaires. Guidée par ses valeurs d'honnêteté, d'équité, de responsabilité, de solidarité et de rigueur, je crois que nous pouvons affirmer que notre coopérative est maintenant devenue une entreprise modèle dans son milieu. Ayant à cœur le bien-être de nos employés, la satisfaction de nos membres et le respect de l'environnement, le tout jumelé à une solide performance financière et un bilan reluisant, nous pouvons affirmer que c'est mission accomplie pour ce premier cinq ans.

Et l'avenir d'Uniag Coopérative s'annonce plus radieux que jamais!

Tout d'abord, revenons sur l'année qui vient de se terminer. Encore une fois, 2021 fût une année remplie de défis, particulièrement avec la pandémie qui s'est poursuivie, ainsi que toutes les contraintes l'accompagnant. Nos employés ont plus que livré la marchandise depuis le début, et nous voyons maintenant venir tous les assouplissements et un retour à une vie plus normale avec soulagement et optimisme. Un sincère remerciement encore une fois à tous nos employés qui ont su tenir le fort en ces temps difficiles.

Malgré la pandémie, beaucoup de dossiers discutés ces dernières années ont connu leur dénouement en 2021. Il y a évidemment eu la vente du siège social qui a été complétée. En louant seulement la portion que nous utilisons, cette vente nous permet déjà d'économiser pendant que nous évaluons nos critères et nos besoins, en considérant le télétravail qui s'est ajouté à l'équation depuis le début de la pandémie.

Le partenariat régional Sollio & Uniag Agriculture coopérative est un autre gros dossier qui s'est concrétisé cette année. En fonction depuis le 1er novembre, ce partenariat stratégique nous apportera de nombreux avantages pour nos secteurs animal et végétal au niveau concurrentiel et nous permettra maintenant de nous pencher sur de nombreux projets afin d'améliorer encore davantage notre offre de services. Dans un contexte de hausse du prix des intrants et de difficultés d'approvisionnement, toute initiative nous permettant d'améliorer la rentabilité de nos membres et clients doit être considérée.

Au niveau détail, la coopérative est devenue propriétaire en 2021 du bâtiment abritant la quincaillerie de Napierville qu'elle louait depuis trois ans, témoignant ainsi de notre confiance envers ce secteur sur le territoire. Un grand travail de réaménagement a été entamé dans les succursales de Sainte-Martine, Saint-Polycarpe, Sainte-Barbe et Saint-Albert, et d'autres belles améliorations sont à venir. Les résultats des dernières années démontrent que nous répondons aux standards de nos clients et nos membres et notre intention est de continuer à adapter notre gamme de produits dans les prochains mois pour renforcer notre position de leader au niveau agricole.

Dans notre secteur de commercialisation des grains, nous avons maintenant complété notre première année d'opération avec Sollio & Grains Québec. Les résultats n'ont pas été aussi satisfaisants qu'attendus, mais de nombreux ajustements ont été effectués pendant cette première année qui nous laisse déjà entrevoir de meilleurs chiffres en 2022. Je vous rappelle que c'est plus d'un million de tonnes de grains qui sont commercialisées à travers cette co-entreprise réseau, dans laquelle s'ajoute maintenant les coopératives Agriscar et Novago depuis le début de la nouvelle année financière.

Au niveau administratif, le gros changement dans ce secteur a sûrement été l'implantation de Viridem, un logiciel permettant d'automatiser certains processus administratifs. En plus d'un gain au niveau de l'efficacité du travail, l'implantation de Viridem nous rapproche de notre objectif d'utilisation minimale de papier, en cohésion avec notre plan de responsabilité sociale d'entreprise.

J'aimerais d'ailleurs vous glisser quelques mots à ce sujet, car vous en entendrez parler de plus en plus au cours des prochaines années. La responsabilité sociale d'entreprise ou RSE (anciennement appelée développement durable), est une notion de développement d'entreprise qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Elle s'appuie sur trois piliers : économique, social et écologique. Le conseil d'administration s'est donné un alignement et des objectifs à ce niveau et vous pourrez en apprécier le suivi dans les futurs rapports annuels.

Au niveau associatif, la pandémie a continué de compliquer le travail de nos personnes aux communications avec les annulations ou ajustements de dernières minutes à apporter selon les consignes sanitaires en vigueur. Notre Fête estivale et le Défi Vélo ont été reportés une fois de plus, mais nous avons su profiter de la petite trêve avant l'arrivée du variant Omicron pour tenir nos Dîners des Fêtes aux fermes de quatre membres du conseil d'administration. Votre participation à cette activité a été plus que satisfaisante et l'expérience sera sûrement répétée. Pour l'été prochain, même si rien n'est encore certain en ce moment avec la pandémie, nous prévoyons organiser quelques activités dont certaines se tiendraient en collaboration avec Sollio Groupe Coopératif qui fête cette année son centième anniversaire.

Dans une préoccupation du conseil d'administration d'améliorer l'interaction avec nos membres, nous avons aussi débuté tout récemment des réunions de cuisine avec des groupes de membres ciblés. Pour cet hiver, les producteurs maraîchers de la région de Napierville, des jeunes de la relève et les anciens administrateurs de la coopérative ont été ciblés comme groupe de membres à rencontrer. Si l'expérience s'avère positive, elle pourrait se poursuivre dans les prochains mois. D'ici là, je vous confirme ma grande disponibilité ainsi que celle de vos administrateurs à répondre à vos questions, problématiques ou idées pouvant nous aider à toujours adapter votre coopérative à vos besoins et aspirations. La mission d'Uniag Coopérative demeure notre priorité, qui est de contribuer au succès et au développement de ses membres.

En terminant, j'aimerais remercier notre directeur général Jean-Sébastien Leblanc pour son excellent travail au cours de l'année ainsi que celui de tous nos employés. Un gros merci aussi aux administrateurs pour leur dévouement, leur assiduité et leur professionnalisme en tout temps. Et finalement merci à vous chers membres pour votre support et votre participation au succès de votre coopérative!

Sylvain Brault

Président d'Uniag Coopérative



LE COMITÉ DE DIRECTION



GENEVIÈVE MESSIER, CRIA
Directrice ressources humaines
et détail
3 ans de service



ISABELLE FAILLE, CPA, CA

Directrice des finances
et de l'administration
19 ans de services



LYSANNE DAVID

Coordonnatrice des communications
3 ans de service



JEAN-SÉBASTIEN LEBLANC, AGR. Directeur général 18 ans de service



AKIM SOULÉ, AGR., MBA Directeur des ventes, secteur végétal 13 ans de service



DOMINIC BÉLANGER, AGR. Directeur des ventes, secteur ruminants 18 ans de service



FRÉDÉRIC LAPORTE
Directeur des opérations
17 ans de service



RAPPORT DE GESTION

JEAN-SÉBASTIEN LEBLANC, AGR.

Directeur général

Mot du directeur général

Gérer en temps de crise est pratiquement rendu la norme! En plus de la pandémie qui n'est toujours pas terminée, est venue s'ajouter une cyberattaque chez Sollio Groupe Coopératif en novembre 2020 et une tension de plus en plus tangible sur les chaînes d'approvisionnement de nos principaux secteurs commerciaux, incluant le transport, tout au long de l'année. Et c'est sans parler de la crise de la main-d'œuvre qui nous a également impacté durant la dernière année. Ce fameux cocktail n'a pas empêché Uniag Coopérative de très bien performer et de terminer sa cinquième année financière avec des résultats records!

Comme à l'habitude, le Président vous a brossé un portrait très complet de la dernière année. Pour ma part, je vais m'attarder à vous expliquer un peu plus en détails les résultats de chaque secteur d'activités.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais porter à votre attention que tous les résultats qui vous seront présentés sont issus d'une année financière de 12 mois, qui s'est terminée le 30 octobre dernier. Les comparables de l'année précédente sont extraits d'un exercice financier de 11 mois.

Jean-Sébastien Leblanc Directeur général

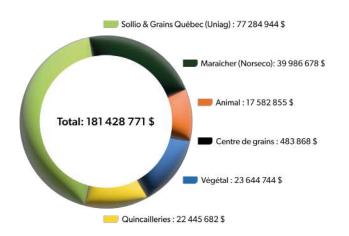


ANIMAL

Pour le secteur animal, c'est une augmentation des ventes de 1 803 905 \$ qui représente une hausse de 11,4 %. Du côté des ventes en EAC (équivalent aliment complet), il s'agit plutôt d'une diminution allant de 51 548 TM à 47 865 TM, ou 7,2 %. Au niveau de la marge brute, elle est en baisse en pourcentage avec 14,3 % comparé à 16,5 % en 2020. Le coûtant des matières premières a été plus élevé en 2021, ce qui porte le prix de vente également à la hausse. Cependant, la marge brute par TM (EAC) s'est améliorée de 2,05 \$/TM durant la même période.

Dans le secteur animal, l'année 2021 a été ponctuée de plusieurs éléments : les prix soutenus du marché des ingrédients ont amené plusieurs substitutions dans les choix d'aliments à la ferme, comme des produits à plus faible marge ou encore des mélanges économiques de la gamme RTM. La variation dans les ventes s'explique également par une tendance inflationniste causée par le coût des différents ingrédients. Une augmentation substantielle des coûts de transport est apparue en fin d'année financière. Les impacts se feront plus sentir en 2022.

Ventes 2021 en \$ par secteur (période de 12 mois)



VÉGÉTAL

Semences grandes cultures

Au niveau des semences destinées aux grandes cultures, il y a une hausse des ventes de 347 074 \$ par rapport à 2020. Il y a eu plus de ventes de maïs (6 755 sacs vs 5 320 sacs) et moins de ventes de soya (13 202 sacs vs 14 663 sacs). Notre marque de maïs Maizex est de plus en plus reconnue et appréciée des producteurs, ce qui aide à la croissance des parts de marché dans le maïs. La performance au champ de

plusieurs hybrides a certainement aidé à accroître cette notoriété grandissante. Une bonne partie de la hausse des ventes de semences est attribuable aux maïs et aux inoculants et conservateurs. Pour ce qui est de la marge brute, elle est en forte progression avec 20,8 % contre 14,6 % en 2020. Bien que les ventes aient diminué dans le soya, les fourragères et les céréales, celles-ci apportent des marges plus importantes en 2021. Quant aux marges pour le maïs et les inoculants, elles sont plus hautes en 2021 avec 16,5 % par rapport à 14 % en 2020. Au total, cela correspond à une augmentation de 454 884 \$.

Protection des cultures

En 2021, les ventes sont supérieures de 2 084 469 \$. Cette forte hausse est due à la saison chaude et humide qui a amené plus de ventes de fongicides pour contrer les maladies dans le maraîcher. Aussi, il y a eu plus d'insectes dans le soya, ce qui a entraîné des ventes d'insecticides. Par ailleurs, la marge brute est plus élevée et se situe à 12,1 % par rapport à 10,2 % en 2020. L'écart principal provient d'une provision pour désuétude importante en 2020. De plus, les rabais de fin de saison des fabricants pour 2021 sont supérieurs par rapport à l'année passée.

Du côté québécois, le dossier qui a le plus retenu notre attention dans ce segment de produits est celui de la séparation de la facturation du produit et de l'acte agronomique. Le réseau Sollio a mis en place un chantier afin de trouver une façon de répondre à cette nouvelle contrainte, tout en préservant notre approche traditionnelle qui est de miser sur un service agronomique de qualité. Tout récemment, l'Ordre des agronomes du Québec annonçait le report de l'entrée en vigueur de cette nouvelle obligation en 2023... À suivre!

Fertilisants

Il y a eu une croissance des ventes de 1 624 892 \$, ce qui suit la hausse du prix de vente par tonne de 467 \$/TM, comparativement à 450 \$/TM en 2020. La valeur au marché du prix de l'engrais a également augmenté entre 2021 et 2020. Par ailleurs, le nombre de tonnes transigées est plus élevé en 2021 avec 24 776 TM VS 22 082 TM en 2020, soit une hausse de 12,2 %. Quant à la marge brute, elle est plus basse que l'année dernière de 14 \$/TM. Cette diminution s'explique essentiellement par des ventes excédentaires en cours de saison alors que le coût de remplacement de certaines matières premières avait déjà commencé à augmenter de façon importante.

Services spécialisés

Au niveau des services spécialisés dans le secteur des productions végétales, nous avons poursuivi sur la même lancée que 2019 et 2020, dans une optique de consolider notre offre et développer ou maintenir des partenariats afin de vous offrir différents services de qualité. Le nombre de PAEF est en légère diminution pour atteindre 130 PAEF en 2021 contre 146 PAEF en 2020. Pour ce qui est de l'arrosage à forfait, nous avons connu une baisse des acres arrosés, mais en réussissant à dégager une légère marge bénéficiaire. Du côté de la chaux, on parle plutôt d'une augmentation de plus de 300 TM appliquées ou 32 % d'augmentation et d'une rentabilité positive pour ce service. Finalement, l'épandage d'engrais a connu une croissance lors de sa 2e année d'activités. Il y a eu 3 156 acres de couvert VS 2 553 en 2020. La marge brute s'est également appréciée pour ce service. Le service AgConnexion a connu une belle croissance au sein de votre coopérative pour se mériter le titre de Coopérative numérique de l'année au dernier gala de reconnaissance de Sollio Agriculture.

SEMENCES MARAÎCHÈRES & NORSECO

Il n'y a plus de ventes de semences de légumes enregistrées directement dans les livres comptables de la coopérative. Ces ventes sont maintenant enregistrées via un mandat de revente et le total de 10 539 982 \$ représente les ventes faites aux membres d'Uniag Coopérative par Norseco S.E.C.. Ces ventes sont enregistrées dans les livres de la coop de manière à les reconnaître pour le calcul des ristournes. La marge brute négative est due à la désuétude prise sur le billet correspondant aux inventaires transférés. Autrement, la marge brute aurait été de 0 % ou nulle.

Norseco

Nous avons maintenant pris l'habitude de vous présenter les résultats sommaires de Norseco. Depuis l'acquisition en 2014, les résultats n'ont jamais cessé de croître pour atteindre un nouveau sommet en 2021 de 39 986 678 \$. Il en est de même pour la rentabilité de cette filiale! La gamme de produits W.H. Perron, qui est une marque de commerce propriété de Norseco S.E.C. et un chef de file dans la vente de semences de tout genre par correspondance, a également connu une année en pleine expansion avec une forte demande auprès de la population en général et le développement d'une offre pour les quincailleries du réseau BMR.

Après les deux premières années d'existence de la société en commandite, les dirigeants de Norseco, les membres du conseil d'administration et moi-même sommes très satisfaits des résultats obtenus. Incluant la nouvelle catégorie de membres associés adoptée lors de la dernière assemblée générale annuelle, nous sommes convaincus d'avoir un modèle d'affaires agile et pérenne afin de soutenir le développement de cette filiale dans le futur.

Ventes de Norseco en millions \$ 40 35 30 25 20 15 10 5 0 2017 2018 2019 2020 2021

GRAINS

Commercialisation des grains

Il s'agit de la première année qu'Uniag Coopérative transige avec Sollio & Grains Québec via un mandat de revente pour le commerce de grains. Le nombre de tonnes métriques est en augmentation entre 2020 et 2021. Il y a 8 776 TM de plus au total et les ventes en dollars sont supérieures à l'année dernière pour se situer à 77 284 944 \$. Quant au prix de vente moyen, il se situe cette année autour de 342 \$/TM comparativement à 301 \$/TM en 2020. Les prix historiquement élevés et soutenus des marchés boursiers expliquent cet écart important.

Au niveau de la marge brute, on observe une diminution drastique: la marge est de 160 913 \$ en 2021 alors qu'elle était de 832 815 \$ en 2020. Avec la venue du Partenariat agricole GQ S.E.C., la marge brute du secteur sera près de 0 \$, car la distribution de capital de la S.E.C. sera enregistrée dans les autres revenus plutôt que dans la marge brute. En 2021, des ventes de fève soya à Grains Élite ont été enregistrés dans les premiers mois de l'année, ainsi qu'une bonne partie de la récolte de maïs, expliquant la marge brute enregistrée pour ce secteur. Les activités de Sollio & Grains Québec ont débuté officiellement le 5 décembre 2020. Les résultats sectoriels ont cependant été sous les attentes pour la première année d'activités de la co-entreprise.

Centre de grains

Le centre de grains correspond à la micronisation du soya, qui est effectué dans nos installations à Saint-Albert, en Ontario. Les ventes de 2021 sont supérieures avec un montant de 483 868 \$ contre 384 339 \$ en 2020. Cette augmentation s'explique par la régularisation de la facturation d'un compte client pour des volumes transigés datant de 2020. En outre, la marge brute est en légère baisse pour se situer à 42,7 % comparativement à 42,9 % en 2020. Le changement d'opérateur n'a pas affecté la devotre coopérative de capacité poursuivre l'approvisionnement de vos besoins à la ferme et la gestion du grain bank.

DÉTAIL

Quincaillerie

Les ventes de 2021 sont de 15 761 547 \$ comparativement à 12 718 571 \$ en 2020, soit une hausse de 3 042 976 \$. La hausse provient en grande partie du BMR de Napierville qui a connu une augmentation des ventes de 29,3 % pour 1 514 280 \$, en réussissant à capter une part de marché à la

septembre 2020. L'augmentation pour l'ensemble des sept succursales se situe entre 12 à 37 %. L'ensemble des succursales ont affiché une performance sectorielle positive; une première depuis la fusion de 2016.

suite de la fermeture du RONA à Napierville en

La marge brute de 2020 était de 29,5 %. La marge de cette année est en légère hausse, pour atteindre 29,8%. Cette augmentation est due à la diminution de la désuétude en 2021 par rapport à 2020 et aux escomptes de Groupe BMR plus importants. Les stratégies internes pour améliorer la gestion de la finalement désuétude ont bénéfiques durant la dernière année. Malgré les défis d'approvisionnement, la demande soutenue des consommateurs propulse la rentabilité de ce secteur pour en faire principal moteur économique de coopérative, pour une deuxième année consécutive.

Dépanneur & Station-service

Les ventes de dépanneur ont augmenté de 33,6 % ou 596 568 \$, et ce, principalement dans le segment de produits épicerie. Au niveau des ventes de la station-service, le nombre de litres vendu a augmenté de 14,4 % pour atteindre près de 4 millions de litres. L'achalandage de la clientèle a repris à la suite du déconfinement, ce qui a accru les ventes de la succursale. Pour la marge brute, elle est légèrement plus élevée que l'an dernier pour le dépanneur. Elle se situe à 20,1 % comparativement à 18,8 % en 2020.

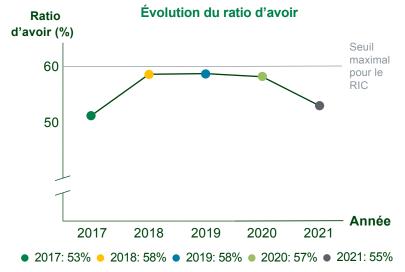
SITUATION FINANCIÈRE

Depuis la fusion, le bilan financier de votre coopérative ne cesse de s'améliorer. Avec sa rentabilité toujours croissante et l'aboutissement de sa restructuration par la mise en place du partenariat régional Sollio & Uniag Agriculture coopérative, nous sommes maintenant bien en selle pour entamer la phase de renouvellement des infrastructures dans le secteur des productions végétales. Le bilan consolidé d'Uniag Coopérative affichait, au 30 octobre 2021, un actif total de 88,7 millions de dollars comparativement à 70,95 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent. La hausse de l'actif total est principalement attribuable à l'augmentation des débiteurs et des acomptes sur stocks pour la portion court terme.

L'augmentation des placements, en lien avec la portion de la ristourne de Sollio Groupe Coopératif transférée en parts, la prise d'intérêts dans le Partenariat agricole QMO s.e.c. pour un montant de 3,9 millions de dollars et l'augmentation des immobilisations corporelles expliquent l'autre partie de l'appréciation de l'actif en 2021.

Le fonds de roulement présente un solde de 22,3 millions de dollars, alors qu'il était de 16,72 millions de dollars en 2020. En ce qui concerne le ratio de fonds de roulement consolidé de la coop, il se situait à 1,72 à la fin de l'exercice 2021, comparativement à 1,64 à la fin de l'exercice précédent.

L'avoir se situe à 54,6 % à la fin de l'année financière 2021, contre 56,7 % à la fin de l'année financière précédente. Malgré la variation de certains éléments au bilan, nous avons encore réussi à maintenir ce ratio sous la barre du 60 %, critère essentiel pour le maintien de l'éligibilité du programme de RIC (régime d'investissement coopératif).



CORPORATIF

Ressources humaines

Les ressources humaines sont au cœur du succès de votre coopérative. Leur contribution quotidienne à tous les maillons est essentielle. Bien que la pandémie se soit invitée dans notre quotidien pour une deuxième année, l'ensemble des employés s'est affairé à sa tâche régulière et a dû composer avec plusieurs défis, allant de la panne informatique, au déploiement de projets d'envergure tel le Partenariat agricole QMO s.e.c., sans oublier l'implantation d'un système d'automatisation des processus administratifs. Le télétravail est devenu une mesure permanente qui permet d'offrir aux employés qui le désirent, une meilleure flexibilité d'horaire. En 2021, le conseil d'administration a également accepté la mise en place d'un système de rémunération variable qui permet à l'ensemble des employés d'obtenir une majoration de leur rémunération lors de l'atteinte – ou du dépassement! – d'objectifs d'entreprise, sectoriels et même individuels.

Communication

2021 n'a pas été de tout repos au niveau communications également. L'évolution des mesures sanitaires nous a continuellement amenés à revoir notre planification, parfois aux derniers instants. quand n'était ce pas l'annulation de l'événement en question tout simplement. Cette charge de travail supplémentaire a eu un impact certain sur la régularité à laquelle nous vous avions habitués par le passé. Pour 2022, nous entrevoyons déjà une amélioration significative en ce sens.

Technologie de l'information

La cybersécurité est une préoccupation constante de votre conseil d'administration depuis le début de l'année 2020. En 2021, plusieurs activités visant à prévenir les incidents et même, par moment, à tester la robustesse de notre infrastructure ont eu lieu. Par ailleurs, les employés se sont démarqués à deux occasions en réagissant adéquatement à une campagne d'hameçonnage faite à leur insu au printemps 2021, lors de la haute saison. Une formation sur la cybercriminalité a également été couronnée de succès à l'automne dernier en obtenant un taux de participation de plus de 90 % alors que le taux de participation habituel oscille autour de 70 % dans les entreprises en général. Le risque zéro n'existe pas, mais nous croyons que la prévention est un facteur clé de succès qui nous protégera le plus longtemps possible de ce genre d'incident.

CONCLUSION

Au risque de me répéter, votre coopérative est extrêmement bien positionnée pour faire face au futur. Le modèle d'affaires est déployé dans tous les secteurs d'activités; les ressources humaines et financières sont d'une très grande qualité et au rendez-vous. Quotidiennement, l'équipe d'Uniag Coopérative, de ses co-entreprises et de ses filiales sont à pied d'œuvre afin de demeurer pertinentes pour vos entreprises agricoles et vous permettre de relever avec succès les défis qui vous sont propres.

Merci à nos partenaires financiers : Desjardins et Financement agricole Canada et à notre principal fournisseur; Sollio Groupe Coopératif et ses divisions.

Je tiens à souligner l'esprit de coopération qui règne entre les employés de chaque secteur, ainsi qu'entre les divers secteurs d'activités. Avec votre résilience malgré les enjeux rencontrés, votre ouverture d'esprit face aux nombreux changements des dernières années et votre dévouement quotidien, nous progressons dans notre mission à long terme et dépassons les objectifs, au bénéfice des familles agricoles du territoire.

Merci à Monsieur Sylvain Brault et au conseil d'administration de Uniag Coopérative pour leur collaboration de tous les instants et la confiance qu'ils me témoignent depuis bientôt quatre ans.

Enfin, merci à vous, membres d'Uniag Coopérative, pour la confiance manifestée tout au long de l'année en favorisant votre coopérative comme partenaire privilégié pour vos différents besoins en produits et services. En d'autres mots, la coopérative ne serait rien sans ses membres et la croissance affichée ne serait pas possible sans votre apport.

UNE ÉQUIPE SOLIDE ET SOLIDAIRE

Chaque année, des employés d'Uniag Coopérative s'illustrent par leur performance, leur dévouement à la coopérative et leur travail d'équipe. En voici quelques-uns qui ont été reconnus en 2021.

Productions animales

Nous tenons à souligner le travail exceptionnel de trois experts-conseils qui ont permis à leurs clients de s'illustrer dans le top 15 de Sollio Agriculture! Uniag Coopérative est d'ailleurs la seule coopérative du réseau a avoir des experts-conseils qui comptent plus d'un troupeau dans ce palmarès.



Marie-Philip Brisson, agr. Weeberlac Holsteins Ferme Lavigne inc.



Simon-Pierre Loiselle, T.P. Ferme Nieuwenhof et Associés inc. Ferme Val-Bisson



François Jacques, T.P. Morrisbel Farm Yireh Farms

Productions maraîchères



Félicitations à Christian Provençal, agr. pour sa nomination d'expert-conseil de l'année, productions horticoles.



Félicitations à Paul Laberge, agr. révélation de l'année. productions horticoles.



Félicitations à Rami Razzouk, agr. pour sa nomination en tant que expert-conseil en productions maraîchères, qui est le gagnant dans la catégorie Produits Innovants pour l'année 2021.

Productions végétales



Félicitations à Marc Rochette qui a remporté les mérites de l'expert-conseil de l'année en production végétale.

Bottine d'or



Pour une deuxième année consecutive, le gagnant de la Bottine d'or 2021 est **Serge Gervais**, gérant du BMR Express de Ste-Martine et de l'Agrizone de Saint-Polycarpe.

La Coop numérique de l'année



Durant la dernière année, **Uniag Coopérative** s'est démarquée au niveau numérique. Le 11 novembre dernier, ces efforts furent récompensés en remportant le titre Coop numérique 2021 lors de la soirée reconnaissance de Sollio Agriculture.

Vive ASSOCIATIVE

La pandémie a grandement limité les possibilités de rassemblements, mais nous avons tout de même été en mesure de faire vivre l'esprit associatif à quelques occasions. Retour sur les activités de l'année 2021.

Le Tour du DG

Grâce à la participation active de 17 employés d'Uniag et à la première édition cycliste du Tour du DG en septembre 2021 dans le cadre du Défi Sollio, une cagnotte de 10 000 \$ a été amassée pour l'initiative *De nous à vous*. Les fonds amassés ont été



bonifiés par Sollio Groupe Coopératif et distribués notamment aux Banques Alimentaires du Québec et à la Banque Alimentaire de l'Orignal, en Ontario, afin qu'ils se procurent des fruits et légumes auprès de producteurs membres.

Dîners des fêtes

Entre le 13 et 16 décembre 2021, nous avons eu la chance de nous réunir pour un repas en formule camion de rue. Nous voulons chaleureusement remercier nos hôtes:

- Sylvain Brault, Ferme Brault et Frères inc.
 Saint-Louis-de-Gonzague, QC
- Marc Quesnel, LCM Quesnel inc.
 Moose Creek, ON
- Jean-Pierre Lavigne, Ferme Lavigne inc.
 Ste-Anne-de-Prescott, ON
- Manon Perras, Ferme Grand Roux inc.
 Saint-Patrice-de-Sherrington, QC



On mise sur la coopération

Chaque année, Uniag Coopérative soutient les activités du milieu agricole, participe à la vitalité de son territoire en appuyant des événements locaux et régionaux et investit dans la relève à travers son programme de bourses et de formations.

Quelques exemples des initiatives et organisations que nous avons soutenues en 2021 :

- Club Holstein MVS
- Guignolée
- o Association de la relève agricole de la Montérégie-Ouest
- Union des cultivateurs franco-ontariens
- Club des petits déjeuners
- Livestock Breeders Association
- · Association équestre régionale western du Sud-Ouest
- École Arthur Pigeon
- École secondaire de Casselman
- o Conseil scolaire de district catholique de l'est ontarien
- Fondation éducative CVR
- La Bêche
- Glengarry Holstein Club
- Newton Ranch
- Festival de la Curd

Fonds coopératif d'aide à la relève agricole

Bienvenue à notre nouveau participant au Fonds coopératif à la relève agricole (FCARA) qui a fait son entrée en 2021 : M. Samuel Grégoire, de la Ferme des Étangs de Napierville, QC.



Forum féminin 2021

Un véritable succès pour cette édition virtuelle du Forum Coopératif Féminin 2021. C'était un plaisir de retrouver nos anciennes participantes ainsi que d'accueillir de nouvelles venues au Forum. Plus de 115 personnes étaient présentes.

Merci de votre participation.



Responsabilité sociale d'entreprise

En 2021, Uniag Coopérative a entamé une démarche concrète afin d'intégrer les effets sociaux, environnementaux, économiques et éthiques de ses activités dans ses prises décisions. Pour se faire, un travail d'évaluation a été réalisé ainsi qu'une priorisation des actions, qui seront réévaluées annuellement dans un processus d'amélioration continue. La coopérative souhaite ainsi être un bon citoyen coopératif et corporatif, et avoir un impact positif sur la société tout en étant viable économiquement.

Voici un premier aperçu des initiatives d'Uniag Coopérative.



IMPLICATION SOCIALE

L'implication sociale est une valeur qui occupe une place importante chez Uniag coopérative. Voici quelques projets auxquels nous sommes impliqués:



•Les employés d'Uniag Coopérative ont contribué à la rénovation d'une grange située sur le site d'exposition d'Ormstown.



•Annuellement, Uniag contribue avec plus de 20 000 \$ en dons & commandites, pour soutenir les activités agricoles ainsi que les événements locaux ou régionaux.



•Uniag a le plaisir de louer gratuitement un espace de 1 175 mètres carrés à la municipalité de Sainte-Martine pour l'établisement du nouveau parc à chiens.



•Uniag Coopérative démontre son engagement envers la relève en prodiguant des formations et un soutien monétaire à de jeunes agriculteurs via le Fonds coopératif d'aide à la relève agricole.



RÉDUCTION D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

Étant donné sa mission et ses opérations, Uniag Coopérative effectue de nombreuses livraisons et visites sur l'ensemble du territoire. Afin de contrôler et minimiser ces émissions, un calcul du nombre de tonnes de CO² a été établi. Depuis le début de la pandémie, le télétravail a réduit considérablement les émissions de GES. Cette nouvelle pratique, qui demeurera au sein de l'entreprise, a un impact significatif.

Avant 2019: 291 T de CO² par an Maintenant: 166 T de CO² par an

Constat: une réduction de 125 T de CO²



Saviez-vous que des bornes de recharges pour véhicules électriques gratuites sont à la disponibilité de la clientèle dans cinq places d'affaires de la coopérative? Aussi, trois véhicules 100 % électriques sont utilisés par les experts-conseils.

CONSOMMATION RESPONSABLE

Afin de réduire notre bilan énergétique, réduire nos matières résiduelles nous avons mis en place des programmes tels que:

- l'installation d'ampoules DEL;
- le retrait des sacs plastiques dans toutes les succursales, un an avant l'entrée en vigueur de la Loi fédérale à ce sujet;
- la réduction importante de l'usage du papier, notamment grâce à l'utilisation d'un nouveau logiciel (85 000 feuilles en 2021, comparativement à 330 000 feuilles les années précédentes).

ÉCONOMIE DURABLE

Avec notre politique d'achat local, nous favorisons l'achat de biens et services en Ontario et au Québec.
Uniag Coopérative participe fièrement au programme AgriRécup en offrant quatre points de dépôts pour la récupération de bidons, de réservoirs pour vrac, de tubulures et autres plastiques agricoles tels que : toiles pour ensilage et sacs silo, ficelles à balle de foin, et bien plus...







D'hier à aujourd'hui

La Coopérative de Sainte-Martine, QC

La Coopérative de Sainte-Martine voyait le jour en 1934. Ses opérations ont débuté dans une maison louée de l'école d'agriculture de Ste-Martine. M. Barnabé Laberge était le premier président de la coopérative.

La Coopérative de Sherrington, QC

À sa naissance, en 1936, la Coopérative de Sherrington comptait 118 producteurs parmi les villes de Sherrington, Saint-Édouard et de Saint-Michel. J.-A. Pinsonneault, fut l'instigateur de cette formidable réussite.

La Coopérative de Saint-Polycarpe, QC

La Coopérative des Cultivateurs de Saint-Polycarpe a été fondée par 33 agriculteurs. Ils voulaient opérer une beurrerie et un poste de criblage de grains.

La Coopérative de St-Albert, ON

Le 28 juillet 1942, les trois membres fondateurs (Albert Benoit, Albert Genier et Hector Ouimet) signaient la charte de la nouvelle coopérative. Dès le départ, on comptait 35 membres sociétaires, puis 6 mois plus tard, le 31 décembre 1942, le nombre de membres s'élevait à 70.

La Coopérative de Saint-Rémi, QC

La première Coop de Saint-Rémi vit le jour en 1915. Cependant, en raison de difficultés f inancières, elle dut fermer. En 1942, devant la demande grandissante, la Coop de Saint-Rémi renaquit de ses cendres et redémarra sa mission coopérative.

La Coopérative de St-Isidore, ON

Au début, la Coop de St-Isidore se concentrait sur la classification des oeufs. Sans le bénévolat d'Henri Ranger, de Rosario Beauchêne et de Rhéal Legault, la Coop de St-Isidore n'aurait pas eu le succès que l'on a connu.

La Coopérative de Casselman, ON

Le 16 mai 1945, l'incorporation se fit sous le nom de La société agricole de Casselman. L'année suivante, un premier entrepôt fut construit près de la voie ferrée. En 1995, le nombre de membres sociétaires s'élevait à 200.

La Coop AgriEst

Le 1er septembre 1998, les coopératives de St-Isidore, St-Albert, Casselman, Cornwall, Alexandria, Vankleed Hill et Clarence Creek fusionnèrent afin de créer La Coop AgriEst.

La Coop des Frontières

C'est en 2000 que les forces des coopératives régionales du Suroît furent regroupées, pour créer officiellement La Coop des Frontières. Par la suite, les succursales de Sainte-Martine, Sainte-Barbe et Saint-Polycarpe s'unirent dans le but de former une alliance plus forte.

La Coop Uniforce

Le 29 mai 2006, la Coopérative agricole du sud de Montréal opta pour une appellation plus inclusive avec son nouveau territoire en adoptant le nom La Coop Uniforce.

La Coop Unifrontières

Le 27 novembre 2016, la fusion entre La Coop des Frontières et La Coop Uniforce augmentait le nombre de membres et a permis une plus grande offre de services. Le 1er avril 2017, La Coop AgriEst rejoignit La Coop Unifrontières.

Naissance d'Uniag Coopérative

En novembre 2020, Uniag vit le jour. Ce nouveau nom rend hommage à Unifrontières, à l'agriculture et aux agriculteurs. Uniag Coopérative évoque les notions d'innovation, d'agilité et d'unicité, le tout dans les deux langues officielles.

1 lb de beurre: 28 ¢

Salaire horaire moyen: 46 ¢

1998

2000

2006

2016

2020 **Uniag**





RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de UNIAG COOPÉRATIVE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de UNIAG COOPÉRATIVE et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 30 octobre 2021, et les états consolidés des résultats, de la réserve et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 30 octobre 2021, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux exigences de l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Saint-Rémi

81,Boul. Saint-Rémi, bureau 101 Saint-Rémi (Québec) JOL 2L0 Téléphone : 450 454-3974

514 990-1280 Télécopieur : 450 454-7320 Saint-Constant

35, rue St-Pierre, bureau 201 Saint-Constant (Québec) J5A 2E4 Téléphone : 450 638-3337 Télécopieur : 450 638-5557





Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

• nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Saint-Constant





- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y
 compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés
 représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image
 fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

LLG CPA inc.1

Saint-Rémi, le 16 février 2022

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A129101

Saint-Rémi

Saint-Constant

81,Boul. Saint-Rémi, bureau 101 Saint-Rémi (Québec) JOL 2L0 Téléphone : 450 454-3974 514 990-1280 Télécopieur : 450 454-7320 35, rue St-Pierre, bureau 201 Saint-Constant (Québec) J5A 2E4 Téléphone : 450 638-3337 Télécopieur : 450 638-5557

CPA COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

	30 octobre 2021 (12 mois)	31 octobre 2020 (11 mois)
CHIFFRE D'AFFAIRES COÛT DES PRODUITS VENDUS (annexe A)	181 428 771 \$ 155 939 883	153 006 485 \$ 131 347 728
EXCÉDENT BRUT	25 488 888	21 658 757
FRAIS D'EXPLOITATION Frais d'exploitation et de vente Frais d'administration Intérêts sur parts privilégiées Intérêts et frais bancaires Intérêts sur la dette à long terme Revenus d'intérêts Amortissement des immobilisations corporelles et des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	12 713 180 3 655 656 278 491 205 036 153 675 (246 178) 851 674	11 363 400 2 848 521 230 939 356 333 184 870 (160 090) 689 413
EXCÉDENT D'EXPLOITATION	7 877 354	6 145 371
AUTRES PRODUITS Ristournes - Sollio Groupe Coopératif Ristournes - autres Distribution de capital de sociétés en commandite Dividendes Gain non matérialisé sur instruments financiers dérivés Gain sur cession d'immobilisations corporelles Gain sur cession d'immobilisations corporelles destinées à la vente Perte sur dépréciation d'actifs incorporels Subventions gouvernementales	1 745 336 5 842 93 751 16 835 271 948 53 295 1 434 082 	1 023 849 4 023 - 18 019 52 575 18 727 - (7 800) 236 351 1 345 744
EXCÉDENT AVANT IMPÔTS SUR LES FILIALES	11 759 458	7 491 115
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES Exigibles Futurs	1 823 467 127 379 1 950 846	1 336 051 (6 349) 1 329 702
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	9 808 612 \$	6 161 413 \$
RÉPARTITION DE L'EXERCICE AUX MEMBRES DE LA COOPÉRATIVE (Note 4) À LA PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	7 709 787 \$ 2 098 825	4 983 210 \$ 1 178 203
	9 808 612 \$	6 161 413 \$

	30 octobre 2021 (12 mois)	31 octobre 2020 (11 mois)
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	17 733 434 \$	16 274 130 \$
Excédent de l'exercice précédent	4 983 210	2 744 335
	22 716 644	19 018 465
Ristournes de l'exercice précédent Comptant En parts sociales Parts privilégiées	(1 571 714) (16 704) (1 047 783)	(679 442) (11 745) (681 342)
Impôts futurs liés à l'excédent de l'exercice précédent	(14 351)	<u>87 498</u>
	(2 650 552)	(1 285 031)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	20 066 092 \$	<u>17 733 434</u> \$

	30 octobre 2021	31 octobre 2020
	(12 mois)	(11 mois)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (note 3)		
Rentrées afférentes aux résultats consolidés de l'exercice Variation nette des éléments hors caisse du fonds de	7 718 422 \$	6 178 240 \$
roulement	(11 357 636)	<u>(1 971 380</u>)
	(3 639 214)	4 206 860
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(76 639)	(397 196)
Acquisition d'intérêts dans des partenariats	(3 921 287)	-
Encaissement de placements	853 753	125
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 424 486)	(1 083 090)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	92 300	29 836
Acquisition d'immobilisations corporelles destinées à la vente	(3 901)	(15 246)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles destinées à	` ,	(10 = 10)
la vente	<u>2 471 762</u>	
	(4 008 498)	(1 465 571)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	2 081 185	4 585 968
Emprunts à long terme	6 600 000	874 585
Remboursement de la dette à long terme	(1 642 822)	(639 135)
Remboursement d'obligations découlant des contrats de	(1 0 12 022)	(05) 155)
location-acquisition	(16 881)	(14 459)
Ristournes versées	(1 571 714)	(679 442)
Émission de parts sociales et de parts privilégiées	1 822 831	842 722
Rachat de parts sociales et de parts privilégiées	(725 311)	(370 718)
Dividendes	(900 000)	(300 000)
Remboursement de parts privilégiées	(252 000)	(231 000)
Surplus d'apport		2
	5 395 288	4 068 523
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET		
DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2 252 424)	6 809 812
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>8 450 956</u>	1 641 144
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA	C 100 522 A	0.450.056 ф
FIN DE L'EXERCICE	6 198 532 \$	8 450 956 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ACTIF	30 octobre 2021	31 octobre 2020
COURT TERME		
Encaisse	6 198 532 \$	8 450 956 \$
Débiteurs (note 5)	14 856 740	10 098 522
Impôts sur les bénéfices	213 236	-
Stocks (note 6)	16 657 641	15 982 066
Acomptes sur stocks	14 616 618	8 098 349
Frais payés d'avance	395 750	288 430
Instruments financiers dérivés (note 7)	193 654	132 317
Impôts futurs	<u>55 541</u>	
	53 187 712	43 050 640
PLACEMENTS (note 8)	19 008 807	16 844 492
INTÉRÊTS DANS DES PARTENARIATS (note 9)	3 921 287	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-		
ACQUISITION (note 10)	7 814 737	6 502 395
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DESTINÉES À LA		
VENTE	1 221 465	1 033 779
ACTIF INCORPORELS - LOGICIEL EN DÉVELOPPEMENT	31 200	31 200
ÉCART D'ACQUISITION	3 486 966	3 486 966
IMPÔTS FUTURS	31 662	
	<u>88 703 836</u> \$	70 949 472 \$

	30 octobre 2021	31 octobre 2020
PASSIF		
COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 11)	13 814 176 \$	11 732 991 \$
Créditeurs (note 12)	10 719 874	9 510 284
Paiements anticipés	2 119 543	867 216
Impôts sur les bénéfices	259 233	86 479
Instruments financiers dérivés	-	79 742
Impôts futurs	-	35 003
Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 13)	16 244	16 881
Dette à long terme échéant au cours du prochain	10 244	10 001
exercice (note 14)	935 084	438 181
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain	755 001	150 101
exercice (note 14)	1 382 206	1 920 039
Parts privilégiées rachetables au cours du prochain	1002 200	1,20,00,
exercice (note 15)	1 629 945	1 642 822
,	30 876 305	26 329 638
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE		
LOCATION-ACQUISITION (note 13)	-	16 244
DETTE À LONG TERME (note 14)	7 433 938	2 435 830
PARTS PRIVILÉGIÉES RACHETABLES (note 15)	2 004 240	223 000
IMPÔTS FUTURS	2 004 248	<u>1 740 312</u>
	40 314 491	30 745 024
AVOIR	_ 40 314 471	30 743 024
PARTS PRIVILÉGIÉES	14 450 043	12 309 047
AVOIR DES MEMBRES	11.100010	1200001,
Capital social (note 16)	816 125	811 235
SURPLUS D'APPORT	2	2
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE		
Excédent (note 4)	7 709 787	4 983 210
Réserve	20 066 092	17 733 434
	12 0 12 0 10	25.026.020
DADTICIDATION NE DONNIANT DAG LE CONTRÔLE	43 042 049	35 836 928
PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	5 347 296	4 367 520
	48 389 345	40 204 448
	10 307 3 13	10 201 110
	<u>88 703 836</u> \$	70 949 472 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

., administrateur

_, administrateur

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La coopérative, constituée en vertu de la Loi sur les coopératives et issue d'une fusion entre La Coop Uniforce et La Coop des Frontières, Coopérative Agricole, est un organisme créé en vue de procurer à ses membres des biens et services pour l'exploitation de leurs entreprises. Elle exploite des quincailleries, vend divers produits, principalement dans le domaine agricole, et commercialise les grains. Au 20 août 2020, la coopérative a adopté la dénomination sociale Uniag Coopérative.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCECF), à l'exception des particularités suivantes qui découlent des exigences de l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives, et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Ristournes et impôts sur l'excédent

L'excédent de l'exercice présenté à l'état des résultats consolidés est établi avant ristournes et impôts sur l'excédent. Le montant des ristournes sera établi par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. L'excédent de l'exercice, les ristournes et les impôts sur l'excédent seront inscrits à la réserve consolidée au cours du prochain exercice.

Intérêts sur les parts privilégiées

Les intérêts sur les parts privilégiées et les impôts y afférents sont comptabilisés à l'état des résultats consolidés.

Régles de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la coopérative et de toutes ses filiales. Au moment de la consolidation, toutes les opérations intersociétés et les soldes réciproques ont été éliminés.

Les filiales de la coopérative sont les suivantes :

Nom	Description	Pourcentage de participation
9406-5299 Québec inc.	Société de gestion	70 %
Norseco S.E.C.	Distributeur de semences	73,4 %
9403-1689 Québec inc.	Société de gestion	73,4 %

Comptabilisation des produits

Les produits tirés des services sont comptabilisés lorsque les services sont rendus au client à condition qu'il y ait une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix soit déterminé ou déterminable et que le recouvrement soit raisonnablement sûr.

Les rabais de volume sont enregistrés en réduction du chiffre d'affaires au fur et à mesure que les ventes sont comptabilisées.

Les escomptes de caisse consentis aux clients sont enregistrés en réduction du chiffre d'affaires au fur et à mesure que les ventes sont comptabilisées.

Les contreparties en espèces reçues des fournisseurs constituent une réduction de prix des produits ou des services des fournisseurs et sont comptabilisées comme une réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes lors de la comptabilisation dans l'état des résultats consolidés et dans le bilan consolidé de la coopérative. Certaines exceptions s'appliquent lorsque les contreparties en espèces reçues représentent soit un remboursement des coûts différentiels engagés par la coopérative pour vendre les produits des fournisseurs, soit un paiement au titre de biens livrés ou de services fournis aux fournisseurs.

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées dans l'exercice auquel elles se rapportent, à la condition que la société soit raisonnablement certaine de s'être conformée, et de continuer de se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de cette aide.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour mauvaises créances, la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des contrats à terme.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les placements en actions privilégiées de sociétés privées et en parts de coopératives sont comptabilisés au coût.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des contrats à terme et des contrats de change.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire, des créditeurs, des paiements anticipés et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la coopérative détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la coopérative détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La coopérative comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la coopérative a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés aux fluctuations du coût des grains et les risques de change découlant de ses transactions commerciales futures à l'étranger. Les instruments financiers dérivés comprennent les contrats à terme sur le prix et les contrats de change.

Les instruments financiers dérivés, non désignés à titre de couverture, sont inscrits à leur juste valeur estimative à titre d'actif ou passif, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux prix ou taux pratiqués sur le marché. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont comptabilisés aux résultats. Pour les contrats à terme sur le prix, la juste valeur est déterminée par les courtiers à l'aide de cours du marché.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Le coût moyen est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

En ce qui concerne les stocks de semences d'une des filiales, ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût spécifique.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à leur état et lieu actuel. Les coûts d'achat comprennent le prix d'achat, les droits d'importation et les taxes non recouvrables, de même que les coûts de transport, de manutention et autres qui sont directement attribuables à l'acquisition des produits.

Intérêts dans des partenariats

Les intérêts dans des partenariats sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition

Les immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

Bâtiments	4 % et 10 %
Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %
Matériel roulant	10 % et 30 %
Machinerie et équipements	20 %
Pavages et voies d'évitement	8 %
Balance à camion	20 %
Améliorations locatives	20 %

Immobilisations corporelles destinées à la vente

Les immobilisations corporelles destinées à la vente sont comptabilisées au moindre de la valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des frais de vente et ne sont pas amorties.

Actifs incorporels

L'actif incorporel représente un logiciel et est comptabilisé au coût. Il sera amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 % lorsqu'il sera utilisé.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente les avantages économiques futurs résultant des actifs acquis lors d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et est soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart peut être inférieure à sa valeur comptable. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent est comptabilisée aux résultats.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion sont compris dans les résultats.

Impôts sur l'excédent

La coopérative utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur l'excédent. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sur l'excédent sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et passifs d'impôts futurs sur l'excédent sont mesurés à l'aide des taux d'imposition pratiquement en vigueur qui seront appliqués au cours de l'exercice où les écarts devraient se résorber. Pour leur part, les filiales utilisent la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices.

3. FLUX DE TRÉSORERIE

Les rentrées afférentes aux résultats consolidés de l'exercice se détaillent comme suit :

	30 octobre 2021	31 octobre 2020
	(12 mois)	(11 mois)
Excédent de l'exercice	9 808 612 \$	6 161 413 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et des		
biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	851 674	689 413
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(53 295)	(18727)
Perte sur dépréciation d'actifs incorporels	· -	7 800
Perte sur instruments financiers dérivés	52 575	113 959
Gain non matérialisé sur instruments financiers dérivés	(157948)	(52575)
Ristournes converties en parts	$(1\ 221\ 735)$	(716 694)
Impôts futurs	(127 379)	(6 349)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles destinées		, ,
à la vente	(1 434 082)	
	7 718 422 \$	6 178 240 \$

3. FLUX DE TRÉROSERIE (SUITE)

Les variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	30 octobre 2021 (12 mois)	31 octobre 2020 (11 mois)
Débiteurs	(4 758 218) \$	(2 269 882) \$
Impôts sur les bénéfices	(40 482)	796 671
Stocks	(2 395 269)	1 417 695
Acomptes sur stocks	(6 518 269)	$(3\ 252\ 782)$
Frais payés d'avance	(107 320)	121 610
Créditeurs	1 209 595	2 505 799
Paiements anticipés	1 252 327	(1 290 491)
	(11 357 636) \$	(1 971 380) \$

La coopérative a échangé des stocks pour une somme de 1 719 694 \$ en contrepartie d'un placement.

4. EXCÉDENT DE L'EXERCICE - RECOMMANDATION D'AFFECTATION

À son assemblée du 16 février 2022, le conseil d'administration a décidé de recommander à ses membres de distribuer une ristourne de 5 286 063 \$ pour son exercice terminé le 30 octobre 2021.

En considérant que les membres, en assemblée générale, approuvent ladite recommandation, les impôts sur l'excédent qui seront comptabilisés à la réserve consolidée de l'exercice suivant, conformément au Règlement d'application de la Loi sur les coopératives, sont les suivants :

	30 octobre 2021	31 octobre 2020
	(12 mois)	(11 mois)
Excédent de l'exercice	7 709 787 \$	4 983 210 \$
Ristournes recommandées	<u>(5 286 063)</u>	(2 636 201)
	2 423 724	2 347 009
Impôts sur l'excédent de l'exercice		
Futurs liés à l'excédent de l'exercice	<u>255 304</u>	(14 351)
Montant à affecter à la réserve	<u>2 679 028</u> \$	2 332 658 \$

4. EXCÉDENT DE L'EXERCICE - RECOMMANDATION D'AFFECTATION (suite)

Les impôts futurs sont constitués de l'excédent de la valeur comptable des immobilisations corporelles, ainsi que des pertes fiscales reportées sur la valeur fiscale et de ristournes reçues en parts privilégiées pour un montant de 1 748 943 \$ en passif (2 004 248 \$ en passif en 2020).

5. DÉBITEURS

	30 octobre	31 octobre
	2021	2020
Clients		
Grains	4 206 917 \$	2 086 224 \$
Membres	2 994 081	2 147 819
Provision pour créances douteuses	(47 592)	(224996)
Taxes de ventes	131 457	327 231
Dépôts-courtier	-	254 851
Autres	7 310 862	5 271 042
Subventions à recevoir	<u>261 015</u>	236 351
	<u>14 856 740</u> \$	10 098 522 \$

6. STOCKS

	30 octobre 2021	31 octobre 2020
Alimentation animale	320 174 \$	292 724 \$
Matériel d'emballage	102 087	83 846
Quincaillerie	5 273 640	4 830 055
Grains	283 642	2 054 524
Centre d'engrais	488 821	685 274
Produits de protection des cultures et semences	10 189 277	8 035 643
	<u>16 657 641</u> \$	<u>15 982 066</u> \$

La provision pour dépréciation des stocks à leur valeur de réalisation nette s'élève à 780 664 \$ (968 195 \$ en 2020), la variation a été comptabilisée dans le coût des produits vendus.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la coopérative devrait recevoir pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice. La juste valeur des instruments financiers dérivés à la fin de l'exercice est la suivante :

		Valeur nominale contractuelle	Poste du bilan	Juste valeur actif (passif) 30 octobre 2021		Juste valeur actif (passif) 31 octobre 2020	
	Contrats à terme	0 \$	Actif court terme	-	\$	132 317 \$	
	Contrats de change	8 000 000 \$	Actif (passif) court terme	193 654	_	(79 742)	
				193 654	\$ =	<u>52 575</u> \$	
8.	PLACEMENTS			30 octobre		31 octobre	
				2021		2020	
	Sollio Groupe Coopératif - Pa 915 parts (899 part en 2020		catégorie A	22 875 \$		22 475 \$	
	Sollio Groupe Coopératif - Pa 2 113 337 parts	arts ordinaires de	catégorie B	2 113 337		2 113 337	
	Sollio Groupe Coopératif - Pa 13 611 418 parts (13 243 4		catégorie D	13 611 418		13 243 435	
	Autres Coopératives			2 465		2 368	
	Participation de 11,28 % dans	s 9372-4409 Qué	bec inc.	541 794		541 794	
	Participation de 0,4963 % dan	ns Énergie RC S.	E.C	217 287	_	217 287	
	Solde à reporter			16 509 176 \$		16 140 696 \$	

8. PLACEMENTS (suite)

	30 octobre 2021	31 octobre 2020
Solde reporté	16 509 176 \$	16 140 696 \$
Parts sociales		
Coopérative Beauharnois en santé - coop de solidarité Centre Coopératif de grains Coopérative de développement régional du Québec	500 5 000 100	500 5 000 100
Effet à recevoir d'une société, sans intérêts ni modalités d'encaissement	300 000	300 000
Participation de 2,34 % (2,10 % en 2020) dans Optiboeuf S.E.N.C.	1 000	1 000
11,57 % des actions de catégorie A de Grains Québec Commandité inc.	9	9
750 752 (397 187 en 2020) parts ordinaires de catégorie A représentant une participation de 11,57 % dans Partenariat Agricole GQ S.E.C.	750 752	397 187
1 407 661 parts privilégiées de catégorie C dans partenariat Agricole GC S.E.C.	1 407 661	-
34 609 actions de catégorie A, représentant une participation de 2,39 % de 2836072 Ontario inc.	34 609	
	<u>19 008 807</u> \$	16 844 492 \$

9. INTÉRÊTS DANS DES PARTENARIATS

	30 octobre 2021	31 octobre 2020
50 parts ordinaires de catégorie A, représentant une participation de 50 % dans Partenariat agricole QMO S.E.C.	3 921 237 \$	¢
50 actions ordinaires de catégorie A, représentant une	3 921 237 \$	- 5
participation de 50% dans Commandité QMO inc.	50	
	3 921 287 \$	\$

La société Partenariat agricole QMO S.E.C. est impliquée dans la mise en marché de produits agricoles, plus spécifiquement les aliments du bétail et les produits et services du secteur végétal. La société Commandité QMO inc. agit à titre de commandité pour la société en commandite.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

			30 octobre 2021	31 octobre 2020
		Amortissement	Valeur	Valeur
	Coût	cumulé	nette	nette
Terrains Bâtiments	1 730 585 \$ 6 556 401	- \$ 1 792 486	1 730 585 \$ 4 763 915	1 066 645 \$ 2 736 776
Mobilier de bureau	89 460	73 378	16 082	20 183
Équipement informatique	811 081	544 879	266 202	245 089
Matériel roulant	406 741	247 466	159 275	1 402 644
Pavages et voies				
d'évitement	635 741	275 370	360 371	288 577
Balance à camion	231 695	219 501	12 194	17 126
Machinerie et équipements	1 646 963	1 194 573	452 390	464 417
Améliorations locatives Matériel roulant loué en vertu de contrats de	101 215	47 492	53 723	235 215
location-acquisition			<u> </u>	25 723
	12 209 882 \$	4 395 145 \$	7 814 737 \$	6 502 395 \$

La coopérative a transféré dans ses immobilisations destinées à la vente des immobilisations corporelles d'une valeur nette de 1 221 465 \$ (1 033 779 \$ en 2020).

11. EMPRUNT BANCAIRE

La coopérative dispose de deux marges de crédit de 15 000 000 \$ 10 500 000 \$ n'est pas utilisé au 30 octobre 2021. Cet emprunt est garanti par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des créances et des biens en stock corporels et incorporels présents et futurs pour un montant de 15 000 000 \$ et il est renouvelable annuellement. Les créances et les stocks ont une valeur nette comptable de 18 693 981 \$ (16 910 874 \$ en 2020).

La coopérative dispose également d'une marge de crédit de 10 000 000 \$ dont 685 824\$ n'est pas utilisé au 30 octobre 2021. Cet emprunt est garanti par une hypothèque mobilière de deuxième rang sur l'universalité des créances, des stocks et des biens meubles corporels et incorporels présents et futurs pour un montant de 10 000 000 \$. Les créances et les stocks ont une valeur nette comptable de 18 693 981 \$ (16 910 874 \$ en 2020). Cet emprunt sera transféré à Partenariat QMO S.E.C. au 1er novembre 2021. Uniag coopérative demeurera coemprunteur de la marge de créditi suite au transfert.

Une des filiales dispose d'une marge de crédit autorisée de 5 000 000 \$ dont aucun montant n'est utilisé au 30 octobre 2021. De plus, elle dispose d'une ligne de change de 700 000 \$ dont aucune somme n'est utilisée au 30 octobre 2021. Elles sont garanties par une hypothèque mobilière de premier rang de 7 000 000 \$ grevant l'universalité des biens meubles, créances et des biens en stock ayant une valeur nette de 16 006 332 \$ (15 501 191 \$ en 2020). La convention est renouvelable annuellement.

12. CRÉDITEURS

	30 octobre 2021	31 octobre 2020
Membres	1 670 383 \$	974 030 \$
Sollio Groupe Coopératif	3 268 971	2 568 628
Charges sociales et retenues à la source	134 219	356 145
Autres fournisseurs et frais courus	5 646 301	5 611 481
	10 719 874 \$	9 510 284 \$

13. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	30 octobre 2021	31 octobre 2020
Contrat de location de matériel roulant, 8,24 %, échéant en mai 2022, capital et intérêts remboursables par versements mensuels de 1 012 \$	14 000	\$ 24 771 \$
Contrat de location de matériel roulant, 5,12 %, échéant en mai 2022, capital et intérêts remboursables par versements mensuels de 535 \$	2 244	<u>8 354</u>
	16 244	33 125
Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice	16 244	<u> 16 881</u>
	_	\$ <u>16 244</u> \$
Les paiements minimums futurs exigibles sur les contrats prochain exercice sont les suivants :	de location-acc	quisition au cours du
2022 Intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles		16 581 \$ 337
		<u>16 244</u> \$
DETTE À LONG TERME		
	30 octobre 2021	31 octobre 2020
Emprunt Caisse Desjardins des Seigneuries de la frontière, 1,90 %	-	\$ 978 616 \$
Emprunts Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie, 1,90 % à 3,94 %, renouvelables de novembre 2021 à septembre 2022, garantis par des immobilisations corporelles ayant une valeur nette de 3 123 379 \$, capital et intérêts remboursables par versements mensuels totaux de 34 603 \$ (a)	1 956 835	2 303 538
Solde à reporter	1 956 835	
1		•

14.

14. DETTE À LONG TERME (suite)

(**********************************		
	30 octobre 2021	31 octobre 2020
Solde reporté	1 956 835 \$	3 282 154 \$
Billets à Sollio Groupe Coopératif, 2,45 %, échéant en avril 2022, payable en totalité à la date d'échéance	710 256	774 060
Emprunt, 10,5 %, échéant en octobre 2023, capital remboursable par versements mensuels de 10 400 \$	253 065	477 865
Emprunt Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie, 1,80 %, renouvelable en janvier 2022, garanti par des immobilisations corporelles ayant une valeur nette de 726 829 \$, capital et intérêts remboursables par versements mensuels de 3 033 \$	231 072	259 971
Emprunts Fédération des Caisses Desjardins du Québec, 2,45 %, renouvelable en novembre 2024 , garantis par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des créances, des stocks et des biens meubles et immeubles corporels et incorporels, présent et futurs pour un montant de 30 000 000 \$, ayant une valeur nette de 26 558 894 \$, capital et intérêts remboursable par versements mensuels totaux de		
57 679 \$	6 600 000	
	9 751 228	4 794 050
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	935 084	438 181
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	1 382 206	1 920 039
	7 433 938 \$	2 435 830 \$

a) Après la fin de l'exercice, la coopérative a renouvelé son emprunt renouvelable en novembre 2021. Selon les conditions en vigueur à partir du 22 novembre 2021, l'emprunt est remboursable par versements mensuels de 11 990 \$ et le taux d'intérêt est de 2,45 %.

14. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2022	1 156 805 \$
2023	1 165 389 \$
2024	1 076 231 \$
2025	1 054 098 \$
2026	955 607 \$

15. PARTS PRIVILÉGIÉES RACHETABLES

	30 octobre 2021	31 octobre 2020
Parts privilégiées de catégorie ESSOR, 7,25 %, échéant		
en septembre 2022	223 000 \$	475 000 \$
Parts privilégiées de catégorie F	-	417 839
Parts privilégiées de catégorie Q, 3,2 %	-	972 983
Parts privilégiées de catégorie R	1 406 945	
•	1 629 945	1 865 822
Parts privilégiées rachetables au cours du prochain		
exercice	1 629 945	1 642 822
	\$	223 000 \$

16. CAPITAL SOCIAL

L'avoir des membres de la coopérative est composé de parts sociales, de parts privilégiées ainsi que de parts associés. La coopérative peut émettre un nombre illimité de parts sociales d'une valeur nominale de 10 \$ chacune. Tout membre doit détenir 100 parts sociales de 10 \$ pour un total de 1 000 \$. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote, peu importe le nombre de parts sociales détenues. Ces parts sont payables de la façon suivante : 250 \$ au moment de la souscription, le solde étant payable à même les ristournes futures qui seront déclarées. Le solde peut être payé par anticipation au gré du détenteur.

16. CAPITAL SOCIAL (suite)

Un membre auxiliaire doit détenir 5 parts sociales de 10 \$ chacune pour un total de 50 \$. Ce membre ne détient aucun droit de vote, mais a le droit aux ristournes. Cette catégorie a été abolie en 2021.

Un membre auxiliaire particulier doit détenir 1 part sociale de 10 \$ chacune pour un total de 10 \$. Ce membre ne détient aucun droit de vote mais a le droit aux ristournes.

Un membre auxiliaire entreprise doit détenir 10 parts sociales de 10 \$ chacune pour un total de 100 \$. Ce membre ne détient aucun droit de vote mais a le droit aux ristournes.

Un membre associé doit détenir 100 parts sociales de 10 \$ chacune pour un total de 1 000 \$. Ce membre ne détient qu'un seul droit de vote, peu importe le nombre de parts sociales détenues. Le poids relatif des votes exprimés par les membres associés peut totaliser au plus 25 % des voies totales. Ces parts sont payables de la façon suivante : 250 \$ au moment de la souscription, le solde étant payable à même les ristournes futures qui seront déclarées. Le solde peut être payé par anticipation au gré du détenteur.

Le règlement de la coopérative autorise le conseil à émettre diverses catégories de parts privilégiées et à en déterminer le montant, les privilèges, intérêts, droits et restrictions, ainsi que les conditions et les termes de paiement, de rachat et de leur remboursement.

Parts privilégiées, valeur nominale de 1 \$, sans intérêts, remboursables au capital versé au gré du conseil.

Parts privilégiées de catégorie R, valeur nominale de 1 \$, intérêts non cumulatifs de 2,7 % à 3,2 % en 2021, révisable annuellement, émises dans le cadre du Régime d'investissement coopératif, rachetables à la valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter décembre 2021, décembre 2022, décembre 2023, décembre 2024 et décembre 2025.

Parts privilégiées de catégorie LCF-2017, valeur nominale de 1 \$, sans intérêts, émises dans le cadre d'acquisition d'actifs, rachetables sur décision du conseil d'administration.

16. CAPITAL SOCIAL (suite)

	30 octobre 2021	31 octobre 2020	
Parts émises et payées, présentées à l'avoir des membres :			
901 parts sociales (919 en 2020) - parts membres auxiliaires (363 en 2020) 4 parts membres associés (0 en 2020) 361 parts membres auxiliaires particuliers (0 en	805 408 - 4 000	\$ 796 115 15 120	\$
2020)	3 610	-	
64 parts membres auxiliaires entreprises (0 en 2020)	3 107		
	816 125	\$ 811 235	\$
Parts privilégiées, présentées à l'avoir :			
Parts privilégiéesParts privilégiées de catégorie RParts privilégiées de catégorie LCF-2017	3 849 631 7 764 412 2 836 000	\$ 2 982 182 6 490 865 2 836 000	\$
	14 450 043	\$ <u>12 309 047</u>	\$
Au cours de l'exercice, le capital social et les parts privilégié	es ont varié de la	a façon suivante :	
	30 octobre 2021	31 octobre 2020	
Solde au début de l'exercice	13 120 282	\$ 12 074 996	\$
Augmentation			
- Émission en espèce- Ristournes converties en parts	1 822 831 1 064 487	842 722 693 087	
	16 007 600	13 610 805	

16. CAPITAL SOCIAL (suite)

	30 octobre 2021	31 octobre 2020
Diminution		
RachatParts privilégiées présentées à titre de passif financier	725 309 16 123	370 718 119 805
	741 432	490 523
Solde à la fin de l'exercice	<u>15 266 168</u> \$	13 120 282 \$

17. OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES

Au cours de l'exercice, la coopérative a effectué 69,41 % (53,57 % en 2020) de ses opérations avec ses membres au sens du règlement d'application de la Loi sur les coopératives. Ces transactions, conclues dans le cours normal des affaires, ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les membres.

18. ÉVENTUALITÉS

La coopérative a signé, dans le cadre d'un contrat de location conclu auprès de Sollio Groupe Coopératif, une lettre de cautionnement d'un montant de 200 000 \$.

19. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par la coopérative et ses filiales en vertu de contrats de location d'immeuble et de matériel roulant venant à échéances diverses entre janvier 2022 et mars 2029 totalisent 3 578 320 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2022	594 629 \$
2023	496 185 \$
2024	449 435 \$
2025	407 253 \$
2026	351 659 \$

En vertu d'une entente avec Sollio Groupe Coopératif, la coopérative s'engage à acheter 95 % de son approvisionnement en produits de moulée et de quincaillerie et matériaux de Sollio Groupe Coopératif et s'engage à payer un montant annuel de 20 000 \$ en service conseils auprès de Sollio Groupe Coopératif.

20. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Au cours de l'exercice, la coopérative a effectué environ 28 % (26 % en 2020) de ses achats de Sollio Groupe Coopératif.

Au cours de l'exercice, la coopérative a effectué aucune (58 % en 2020) de ses ventes de grains auprès de de clients (deux en 2020) importants.

21. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, des opérations ont été réalisées avec les entreprises des membres du conseil d'administration. Ces transactions, conclues dans le cours normal des affaires, ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les membres.

22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Subséquemment à la fin d'exercice, la coopérative s'est engagée à procéder au transfert, en vigueur en date du 1er novembre 2021, d'un groupe d'actifs d'une valeur de 12 247 402 \$ et de passifs d'une valeur de 9 312 650 \$ liés aux activités de commercialisation agricole à un partenariat en contrepartie d'un billet à recevoir de 2 934 752 \$.

Les activités de commercialisation agricoles seront réalisées par l'entremise d'un partenariat d'une participation de 50 % dans Partenariat agricole QMO S.E.C. à compter de la date de cette transaction.

23. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la coopérative est exposée au 30 octobre 2021 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la coopérative à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la coopérative est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La coopérative consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La coopérative évalue la condition financière de ses clients sur une base continuelle et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. La coopérative établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Au 30 octobre 2021, environ 43 % (54 % en 2020) du total des comptes clients sont à recevoir d'une société importante (deux sociétés importante en 2020).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la coopérative éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La coopérative est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses besoins opérationnels et en recourant à des multiples sources de financement pour maintenir sa flexibilité.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la coopérative à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la coopérative à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats consolidés et la situation financière de la coopérative.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

La coopérative réalise des ventes et effectue des achats en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actifs et de passifs sont exposés aux fluctuations des devises. À la fin de l'exercice, les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères, sont les suivants :

	30 octobre 2021		31 octobre 2020	
	Dollars			Dollars
	Euros	américains	Euros	américains
	€	\$	€	\$
Encaisse	-	(31 995)	-	484 736
Clients	-	2 023 502	-	1 069 314
Fournisseurs	15 662	732 414	2 374	1 621 788

24. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

UNIAG COOPÉRATIVE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 30 OCTOBRE 2021

ANNEXE A - COÛT DES PRODUITS VENDUS	30 octobre 2021 (12 mois)	31 octobre 2020 (11 mois)
Stocks au début de l'exercice Achat Frais de transport Augmentation (diminution) de la dépréciation des stocks	26 305 032 \$ 146 178 553 301 470 (187 531)	17 399 761 \$ 129 483 190 260 885 185 958
Stocks à la fin de l'exercice	172 597 524 16 657 641 155 939 883 \$	147 329 794 15 982 066 131 347 728 \$

Notes













- SIÈGE SOCIAL 4, rang Saint-André Saint-Cyprien-de-Napierville, QC J0J 1L0
 - 450 245-3308

NOS PLACES D'AFFAIRES

- **BMR NAPIERVILLE** 701, route 219, QC
 - **3** 450 245-3677
- @ bmr.napierville@uniag.coop
- **CENTRE D'ENGRAIS NAPIERVILLE** 100, boulevard Industriel, QC
 - ① 450 245-3308 poste 10401
- AGRIZONE SAINT-ALBERT & CENTRE D'ENGRAIS 1312, route 900 E, ON
 - **(1)** 613 987-2152
 - @ hardw.albert@uniag.coop

- **BMR EXPRESS SAINTE-BARBE** 59, Montée du Lac, QC
 - (1) 450 373-4625
 - @ quinc.barbe@uniag.coop
- BMR EXPRESS SAINTE-MARTINE & CENTRE D'ENGRAIS

195, rue Ste-Marie C.P. 9, QC

- **(1)** 450 427-2003
- @ quinc.martine@uniag.coop
- AGRIZONE SAINT-ISIDORE & CENTRE D'ENGRAIS 4650, rue Ste-Catherine, ON
 - **(1)** 613 524-2828
 - @ hardw.isidore@uniag.coop

- SONICHOIX/BMR EXPRESS SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE
 - 31, rue du Pont, QC
 - (1) 450 377-9460
 - @ quinc.louis@uniag.coop
- AGRIZONE SAINT-POLYCARPE & CENTRE D'ENGRAIS

68, chemin de la Cité des Jeunes, QC

- (1) 450 265-3142
- @ quinc.poly@uniag.coop
- NORSECO

2914, boulevard Curé-Labelle, Laval, QC

① 1 800 561-9693